

DEC151708DR04

Décision portant nomination de Monsieur Paul BOHARD, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9213 intitulée *Institut des sciences des plantes de Paris Saclay*

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR9213 intitulée Institut des sciences des plantes de Paris Saclay, dont le Directeur est Monsieur Martin CRESPI ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Paul BOHARD, assistant ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9213 à compter du 15/07/2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,
le Directeur d'unité
Martin CRESPI